



POLITIQUE DE DURABILITE ECOLOGIQUE

Sommaire :

Contexte des dégradations environnementales (et la nécessité d’agir)	3
Nous avons un rôle à jouer dans le maintien d’une planète plus saine	3
But de la politique de durabilité écologique	4
Notre approche et principes fondamentaux.....	4
Nos engagements.....	5
Scope et portée	7
Mise en œuvre de la politique	7
Lexique	8
Méthodologie et processus d’élaboration	10

1. Contexte des dégradations environnementales (et la nécessité d'agir)

Le changement climatique est l'une des plus grandes menaces pour notre planète en raison de ses effets dévastateurs sur les écosystèmes, les populations et les systèmes économiques. La hausse des températures, l'élévation du niveau de la mer, la perturbation des schémas climatiques, la perte de la biodiversité, la sécheresse sont entre autres une conjonction d'événements dont la matérialisation au-delà des seuils limites mettrait en péril les conditions de vie sur la planète.

Certains de ces événements sont déjà perceptibles dans différentes régions du monde avec des impacts sur divers plans (social, économique, santé). Plus frappant est surtout le caractère non uniforme de ces impacts sur les populations et d'une région à une autre. Dans son rapport¹ de 2023 sur les inégalités liées au changement climatique, Oxfam International aborde cette disparité observée des impacts liés au dérèglement climatique en soulignant que les communautés les plus pauvres et marginalisées sont généralement celles qui contribuent le moins au changement climatique, mais sont les plus durement frappées par ses effets.

Si nous voulons garantir un avenir viable et durable pour tous, nous devons agir maintenant car la fenêtre de tir se referme² rapidement. En cas d'inaction, nous nous dirigeons inéluctablement vers une augmentation de la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes avec des impacts (dont certains irréversibles) qui affecteront durablement les systèmes naturels et humains, les poussant au-delà de leurs limites d'adaptation.

Dans son 6e rapport³ d'évaluation le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat lance un appel pour à l'adoption urgente de mesures plus ambitieuses en matière d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique et autres dégradations environnementales. Cet appel s'adresse aussi bien aux acteurs publics que privés. Enfin, il est important de relever que les mesures à mettre en place ne peuvent aboutir à des résultats durables, que si elles concourent réellement à la lutte contre les inégalités et à l'instauration d'une justice climatique effective.

2. Nous avons un rôle à jouer dans le maintien d'une planète plus saine

Chez Oxfam Belgique, nous luttons contre les inégalités et pour un modèle économique plus juste, qui respecte les droits humains et la planète. Nous voulons mettre un terme à la pauvreté et aux injustices, maintenant et à long terme. Nous sommes conscients de la relation étroite qui existe entre la mission que nous menons et la lutte contre le changement climatique ainsi que d'autres dégradations environnementales. C'est pourquoi nous plaçons la durabilité au centre de notre mission et nos différentes actions. Pour nous, la durabilité signifie vivre dans une société qui répond aux besoins des populations dans le respect d'un plafond écologique et d'un plancher social.

De manière pratique, nous mettons en œuvre depuis plusieurs années différentes approches et initiatives en vue de réduire et limiter l'impact négatif de nos activités sur la planète et autres parties prenantes. Il s'agit à titre d'exemple des initiatives visant l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos bâtiments et infrastructures, l'autoproduction d'une partie de nos besoins en électricité, la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, la réduction de notre consommation d'eau. En outre à travers notre plaidoyer, nous militons continuellement pour l'avènement d'une justice climatique, où les solutions proposées s'attaquent à la racine des inégalités de classe, de genre, de race et toutes autres formes d'inégalités. Enfin, à travers nos programmes, nous mettons en place des initiatives en faveur des communautés les

¹ Oxfam (2023), Climate Equality: A planet for the 99%, <https://www.oxfam.org/en/research/climate-equality-planet-99>

² <https://theshiftproject.org/article/climat-synthese-vulgarisee-6eme-rapport-giec/>

³ <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>

plus défavorisées, les plus marginalisées qui généralement sont les plus touchées par les conséquences du changement climatique, dans le but de renforcer leur capacité de résilience et d'adaptation.

Face à l'urgence du défi climatique, notre responsabilité environnementale en tant qu'organisation engagé.e.s nous amène à redéfinir nos ambitions en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique. La politique de durabilité écologique que nous mettons en place s'inscrit dans cette démarche. Elle s'appuie sur l'ensemble des efforts et initiatives consentis jusqu'ici afin de maintenir une planète saine et équitable pour tous. Elle traduit en outre notre volonté de maximiser la durabilité écologique dans nos différentes activités ainsi que le recommande la Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires à laquelle nous sommes partie.

La présente politique est essentiellement axée sur le pilier écologique de la durabilité. Son élaboration prend également en compte diverses politiques et documents stratégiques d'Oxfam Belgique portant sur les piliers sociaux et de gouvernance de la durabilité. Son interprétation et son application ne sauraient se faire indépendamment de ces politiques et documents stratégiques.

3. But de la politique de durabilité écologique

Notre politique de durabilité écologique sert de cadre directeur qui décrit notre engagement à l'égard de la durabilité environnementale, la gestion responsable des ressources et la lutte contre le changement climatique. Il définit l'orientation de nos actions et décisions tout en veillant à ce que nous accordions la priorité à la protection et la préservation de l'environnement dans tous les aspects de nos activités.

L'objectif de cette politique est double. D'une part, nous voulons souligner et réaffirmer notre engagement à réduire notre empreinte écologique en adoptant des ambitions qui répondent aux défis climatiques et environnementaux actuels auxquels notre planète fait face et qui mettent en avant la justice climatique. D'autre part, nous voulons souligner notre volonté d'accroître durablement nos contributions positives sur l'environnement et la société tout en promouvant et encourageant un changement positif auprès de nos parties prenantes internes et externes.

4. Notre approche et principes fondamentaux

Chez Oxfam Belgique, la durabilité est un élément central de notre mission. Nous pensons que les défis du changement climatique et la lutte contre les inégalités sont extrêmement liés (et s'alimentent mutuellement) pour être traités de manière fragmentée. Nous militons donc pour des solutions qui abordent et traitent ces crises de manière simultanée. Nous aspirons à une transition rapide du système vers des modèles économiques alternatifs à l'instar du Donut, où la solidarité, le climat et la justice sont placés au premier plan et où chaque être humain peut vivre dignement dans les limites écologiques de la planète⁴.

Notre politique de durabilité écologique obéit à cette approche holistique. Elle épouse en outre nos valeurs fondamentales tout en incluant les 5 principes ci-après :

- Réduction de notre empreinte écologique

Comme toute organisation, notre fonctionnement repose sur une série d'activités qui ont un impact plus ou moins négatif sur la planète. Nous voulons réduire et limiter ces impacts. Cela implique une prise en compte intégrée des enjeux environnementaux dans tous les aspects de nos activités. En particulier, nous

⁴ Eva Smet (2024), Repensons l'économie ! Recettes belges pour appliquer la théorie du donut, Racines 200 pages.

examinerons notre consommation énergétique, notre consommation d'eau, la gestion des déchets, la mobilité, mais nous ne limitons pas à ces aspects.

- **Plaidoyer environnemental et pour une justice climatique**

Nous croyons fermement en l'importance du plaidoyer pour des politiques environnementales et climatiques justes et équitables. A travers notre plaidoyer et nos campagnes, nous voulons inciter les responsables politiques et les organisations à reformer en profondeur les systèmes et à adopter des politiques et pratiques qui ont le plus d'impact sur la planète et la société.

Nous menons ces actions avec le soutien du public et en partenariat avec d'autres organisations de la société civile, et des acteurs du secteur privé.

- **Communication et transparence**

Chez Oxfam Belgique, nous croyons fermement à l'importance d'une communication ouverte et transparente envers nos parties prenantes sur notre approche et nos pratiques environnementales. Nous nous engageons à établir et maintenir un dialogue honnête et transparent avec ces dernières sur notre démarche environnementale, nos enjeux et performances environnementaux ainsi qu'à solliciter leur participation active à la réalisation de notre politique environnementale.

Nous nous engageons enfin à publier régulièrement des données qualitatives et quantitatives qui reflèteront nos performances environnementales.

- **Inclusivité et équité**

Nous reconnaissons le rôle et l'importance de nos parties prenantes dans l'ensemble de nos chaînes de valeur. En tel que tel, nous optons pour une approche inclusive et équitable où chacune de ces parties prenantes pourra participer à la co-construction de notre démarche environnementale.

Nous voulons également promouvoir, des actions de sensibilisation et de formation pour ces parties prenantes, et particulièrement nos collaborateurs.trices situés.es aux avant-postes de cette démarche environnementale.

- **Audit et révision**

Afin de maintenir un niveau de pertinence, d'efficacité et d'amélioration continue constant de notre politique de durabilité écologique, nous nous engageons à mettre en place et maintenir un processus d'audit et de révision régulier et rigoureux dont la procédure sera décrite dans le manuel de management environnemental qui sera implémenté ultérieurement. Nous croyons que l'évaluation périodique de notre démarche environnementale est essentielle pour garantir notre conformité réglementaire, identifier les opportunités d'amélioration et renforcer notre engagement envers la durabilité.

5. Nos engagements

Avec notre politique de durabilité écologique, nous nous engageons à poursuivre et multiplier nos actions en faveur de la réduction de notre empreinte écologique, tout en veillant à leur alignement avec les principes et objectifs de développement durable. Plus spécifiquement, notre engagement couvre :

Mesure et réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités

Oxfam Belgique s'engage à mesurer systématiquement les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités en suivant les meilleures pratiques internationales et en respectant les protocoles établis tels que le Greenhouse Gas Protocol. Cela inclut les émissions directes (scope 1), les émissions indirectes liées à

l'énergie (scope 2) ainsi que les émissions tout au long de la chaîne de valeur (scope 3). Oxfam Belgique s'engage en outre à fixer des objectifs de réduction desdites émissions basés sur la science et alignés sur les recommandations de l'Accord de Paris sur le climat.

Nous pensons en outre que l'efficacité de la lutte contre le réchauffement climatique ne se limite pas à la simple réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi nous sommes mobilisés depuis des années pour une justice climatique et la mise en œuvre d'initiatives et programmes visant l'amélioration de la résilience des communautés les plus défavorisées face aux effets du changement climatique. Outre ces actions, nous procédons depuis quelques années, à des contributions climatiques via des appuis financiers donnés à des projets d'atténuation du changement climatique dans notre chaîne de valeur. Nous nous engageons à poursuivre et accroître ces initiatives et également renforcer la résilience de nos infrastructures face aux impacts du changement climatique.

Préservation de la biodiversité

Chez Oxfam Belgique nous pensons que la préservation et la restauration de la biodiversité sont indispensables à l'atteinte des objectifs en matière de justice climatique. Depuis des décennies nous travaillons avec des communautés locales ainsi que des partenaires pour la préservation des écosystèmes naturels, qu'il s'agisse de la promotion des pratiques agricoles durables telles que l'agroécologie, l'agriculture biologique ou l'appui donné aux projets de restauration desdits écosystèmes à l'instar de la reforestation des zones agricoles. En outre, en tant qu'acteur majeur du commerce équitable, nous valorisons les produits issus de l'agriculture durable, qui protègent la diversité des écosystèmes locaux.

Nous nous engageons poursuivre et accroître nos actions de préservation de la biodiversité en collaboration avec nos parties prenantes.

Gestion durable des ressources énergétiques et en eau

Oxfam Belgique s'engage à promouvoir une gestion durable des ressources énergétiques et d'eau, tant dans ses activités internes que dans l'ensemble de la chaîne de valeur.

En ce qui concerne l'énergie, nous nous engageons à mettre en place des solutions et pratiques éco-responsables afin d'améliorer l'efficacité énergétique de nos infrastructures et matériels électroniques, ainsi que l'optimisation des consommations énergétiques de l'ensemble de nos processus opérationnels. Nous améliorerons également notre niveau de dépendance aux sources d'énergie renouvelables.

S'agissant de la ressource en eau, nous nous engageons à préserver cette ressource vitale à travers l'adoption de pratiques de gestion responsables dans toutes nos activités et au-delà. Cela pourra inclure l'installation de dispositifs visant à limiter la consommation d'eau, la sensibilisation des équipes sur les économies d'eau et de manière générale l'utilisation rationnelle de l'eau dans l'ensemble des opérations. Au-delà de nos activités propres, nous veillerons à la promotion des meilleures pratiques d'utilisation et de conservation de l'eau auprès de nos partenaires. Enfin, nous poursuivrons nos actions de soutien aux communautés défavorisées afin d'améliorer leur accès à l'eau potable.

Promotion de modèles économiques circulaires et réduction des déchets

En tant qu'acteur majeur de l'économie circulaire et sociale à travers l'activité de collecte, de tri, de réparation de matériels et biens de seconde main en vue de leur donner une seconde vie, Oxfam Belgique s'engage à sensibiliser et encourager le public à l'adoption des modes de consommation plus durables qui mettent en avant la réutilisation, l'allongement de la durée de vie des biens et la réduction des déchets. Nous nous engageons également à promouvoir l'adoption par les entreprises et organisations des modèles

économiques basés sur la circularité, essentiels pour la transition vers une économie plus durable et équitable.

Notre engagement vise aussi la poursuite des actions et bonnes pratiques visant à réduire les déchets générés par nos activités. Cela implique sans s'y limiter l'amélioration de l'écoconception de nos emballages, la définition des critères d'achat qui privilégient les produits recyclés et réutilisables, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la maximisation du remploi de nos équipements de bureau en fin d'usage, la sensibilisation de nos équipes sur les modes de consommation durables.

Mobilité durable

Oxfam Belgique s'engage à promouvoir la mobilité durable au sein de ses opérations et activités afin de réduire l'impact écologique associé. Pour y parvenir, nous favoriserons et encouragerons les modes de durabilité durables. Nous mettrons également en place des approches pour optimiser nos déplacements professionnels et réduire l'impact écologique de notre flotte de véhicule.

6. Scope et portée

La politique de durabilité écologique s'applique à l'ensemble des activités et opérations menées directement par Oxfam Belgique dans ou en dehors des sites lui appartenant, situés dans le pays de son siège ou en dehors. Cela implique sans s'y limiter, les aspects environnementaux en lien avec la gestion des infrastructures physiques tels que les bâtiments, les magasins, les entrepôts et autres installations. Les considérations environnementales liées aux activités administratives, aux activités d'approvisionnement, de logistique, de distribution ou de vente des produits, aux process ainsi que les événements organisés sur ou en dehors de ses sites sont également pris en compte.

La politique s'applique également aux aspects environnementaux des activités qui bien que ne faisant pas partie des opérations directes d'Oxfam Belgique, s'inscrivent dans ses chaînes de valeur upstream et downstream⁵.

La politique s'applique à l'ensemble des collaborateurs.trices d'Oxfam Belgique en promouvant les comportements et pratiques respectueux de l'environnement.

La politique de durabilité écologique s'étend aux fournisseurs, sous-traitants et partenaires d'Oxfam Belgique en exigeant d'eux le respect des réglementations environnementales. Nous voulons également les encourager et les sensibiliser à l'adoption, des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

7. Mise en œuvre de la politique

Afin d'assurer une implémentation efficace de la présente politique de durabilité écologique et les engagements qu'elle contient, une feuille de route sera adoptée. La feuille de route aura pour objectif de traduire la politique en objectifs et actions concrets et mesurables sur le court, moyen ou long terme ; ce qui aura pour effet de faciliter l'imprégnation de la politique par les parties prenantes et une meilleure intégration de celle-ci dans les activités et processus d'Oxfam Belgique.

Adoptée le lundi 27/11/2024 par le Comité de Direction

⁵ Compte tenu de l'absence de contrôle direct que nous avons sur certaines activités dans nos chaînes de valeur, nous construisons progressivement des stratégies en vue de réduire les incidences négatives induites par ces activités. Ces stratégies prendront en compte le niveau de maturation de l'approche globale que nous entendons mettre en place et le niveau d'adhésion de nos parties prenantes et partenaires.

Lexique

Atténuation des effets du changement climatique : mesures, quelles qu’elles soient, prises par les gouvernements, les entreprises ou les personnes, pour réduire ou éviter les gaz à effet de serre, ou pour développer les puits de carbone qui les éliminent de l’atmosphère.

Adaptation au changement climatique : ensemble de stratégies, initiatives et mesures destinées à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets du changement climatique.

Chaîne de valeur upstream : ensemble des activités et des processus qui se déroulent avant la production d'un produit ou d'un service, de l'extraction des matières premières à leur transformation initiale.

Chaîne de valeur downstream : ensemble des activités et des processus qui se déroulent après la production d'un produit ou d'un service, allant de la distribution jusqu'à la vente au consommateur final.

Changement climatique : changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l’atmosphère mondiale et qui viennent s’ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables

Charte sur le climat et l’environnement pour les Organisations Humanitaires : document signé en 2021 par une multitude d’organisations humanitaires à travers le monde et reconnaissant la crise climatique et environnementale, en particulier sur les plus vulnérables, et la nécessité de stimuler et d’orienter l’action collective du secteur à cet égard.

Economie du donut : modèle économique alternatif développé par l’économiste Kate Raworth qui propose une approche qui vise à concilier les enjeux de justice sociale et les enjeux environnementaux pour orienter l’économie vers une direction plus durable et juste. Le modèle est représenté sous la forme d’un donut qui met en avant deux anneaux concentriques : plancher social qui symbolise les besoins humains fondamentaux en deçà desquels la société ne devrait pas aller, et un plafond écologique, pour s’assurer que l’humanité ne dépasse pas collectivement les limites planétaires qui protègent les systèmes de soutien à la vie sur terre. Entre ces deux frontières, se trouve un espace dans lequel l’humanité peut prospérer parce qu’écologiquement sûr et socialement juste.

Efficience énergétique : désigne la capacité à utiliser le moins d’énergie possible pour accomplir une tâche ou obtenir un service donné, tout en minimisant les pertes et en optimisant les ressources. Dans le cas de matériels informatiques, elle fait référence à la capacité des dispositifs et systèmes informatiques à effectuer leurs tâches tout en minimisant leur consommation d’énergie.

Justice climatique : concept mettant en avant la question de l’équité sociale et de la responsabilité historique des pays au débat sur le climat. Elle reconnaît qu’en raison d’inégalités structurelles, la crise climatique exacerbe les injustices existantes et a un impact disproportionné sur les personnes et communautés marginalisées et discriminées. Elle considère la crise climatique comme un problème systémique et prône des changements au niveau des structures sociales, politiques et économiques, afin de corriger les injustices passées et présentes, de redistribuer le pouvoir et de prioriser les personnes qui sont les plus touchées et les moins responsables.

Scope d’émissions de gaz à effet de serre : catégories définies qui permettent de mesurer, suivre et gérer les émissions de gaz à effet de serre. Il englobe :

- Scope 1 : émissions directes de l'organisation provenant de source de combustion fixes (comme les chaudières) ou mobile (véhicules propres). Il englobe également les émissions provenant des gaz réfrigérants (gaz de climatisation par exemple).
- Scope 2 : émissions indirectes liées à l'énergie (exemple de l'électricité achetée).
- Scope 3 : autres émissions indirectes ne figurant pas dans le scope 2 (exemple : émissions liées aux déplacements domicile-bureau...)

Méthodologie et processus d'élaboration

Pour l'élaboration de la présente politique de durabilité écologique et la feuille de route nous avons suivi les étapes ci-après :

1- Etat de lieu initial

Un diagnostic de la situation de d'Oxfam Belgique en matière de durabilité écologique a été opéré afin d'évaluer les pratiques et initiatives existantes, les points forts de l'approche mise en place au sein de l'organisation ainsi que les défis à prendre à compte dans la stratégie à développer.

L'évaluation a porté sur cinq thématiques : énergie, eau, déchets, mobilité et émissions de gaz à effet de serre.

2- Création d'un groupe de travail durabilité écologique

Le groupe de travail est composé de différents départements/services (Seconde main, OFT, Facility, People & Culture, Prévention). Il participe à la structuration et la mise en œuvre de la politique de durabilité écologique au sein de l'organisation.

3- Consultation du personnel (partie prenante interne)

Un questionnaire a été soumis au personnel d'Oxfam Belgique en vue de recueillir leur avis sur la durabilité écologique au sein de l'organisation et leurs attentes vis-à-vis de la politique de durabilité écologique à développer.

4- Première version du document de politique de durabilité écologique

À la suite des travaux au sein du groupe de travail et le questionnaire de consultation des parties prenantes internes, une première version du document de politique contenant uniquement un engagement général de réduction de l'empreinte écologique d'OBE a été élaborée et soumise à l'avis du Comité de direction.

5- 1er Atelier durabilité écologique

Atelier organisé avec la participation des membres du groupe de travail et les membres du Comité de direction (avec l'appui d'un consultant externe) ayant permis de définir les axes prioritaires vers lesquels orienter la stratégie de durabilité écologique au cours des prochaines années. Les réflexions ont été menées en deux phases :

- La première phase a permis d'identifier les enjeux écologiques rattachés aux activités de OBE. Pour y parvenir, les participants ont procédé tour à tour à l'analyse et la classification des parties prenantes de OBE et la cartographie de la chaîne de valeur des activités de l'organisation.
- Dans la seconde phase, les participants ont procédé à l'évaluation du niveau d'importance relative des enjeux déterminés dans la première phase. L'évaluation a permis d'élaborer une matrice de la double matérialité des enjeux écologiques d'OBE. L'évaluation a été réalisée selon la méthodologie d'analyse de la double matérialité des enjeux de durabilité proposée par la Directive Européenne de 2022 sur le reporting de durabilité des entreprises et les Standards Européens sur le reporting de durabilité (ESRS).

6- 2e atelier durabilité écologique : Construction de la feuille de route

Atelier organisé avec la participation du groupe de travail et du Comité de direction (avec l'appui d'un consultant externe) ayant permis de mener des réflexions sur la feuille de route de mise en œuvre de la

politique de durabilité écologique, notamment la fixation des objectifs d'amélioration, les cibles visées, les actions à mettre en œuvre ainsi que les indicateurs clé de performance.

7- Finalisation de la politique

Elaboration du draft final du document de politique de durabilité écologique intégrant les engagements spécifiques et autres observations formulées dans la première version du document. Elaboration de la proposition de la feuille de route sur base des réflexions menées et propositions formulées lors de l'atelier 2.

8- Soumission de la politique de durabilité écologique à l'approbation du Comité de direction

Soumission des drafts finaux (document de politique et proposition de feuille de route) pour approbation.